

Exode des génocidaires: Juppé a donné les ordres, Védrine a interprété Mitterrand

Colette Braeckman

Le Soir Blog, 16 février 2021

Déclassifiées, les archives de la France au Rwanda sont bavardes : elles rappellent que Paris a laissé les génocidaires s'enfuir vers le Zaïre

Alors que la commission d'historiens chargée par le président Macron d'examiner les responsabilités de la France dans le génocide commis au Rwanda en 1994 devrait remettre ses conclusions le 2 avril prochain, les archives « Rwanda » de la présidence Mitterrand, enfin « libérées » sur décision du Conseil d'Etat et accessibles aux chercheurs parlent bien plus vite. Le chercheur indépendant François Graner, qui a pu consulter des documents estampillés « confidentiel diplomatie » a ainsi découvert et transmis à Mediapart un télégramme émis le 15 juillet 1994 par le cabinet du ministre des affaires étrangères Alain Juppé et transmis à l'ambassadeur Yannick Gérard. Ce dernier, qui représentait le Quai d'Orsay

auprès des militaires français participant à l'opération Turquoise, demandait des instructions claires à propos du sort à réserver aux membres du « gouvernement intérimaire ». Ces derniers avaient été le « cerveau » du génocide, commanditant et dirigeant les massacres. Ces dignitaires, mis en fuite par la victoire militaire du Front patriotique rwandais, s'étaient réfugiés dans la zone Turquoise contrôlée par l'armée française, à proximité de la frontière de l'ex Zaïre. Alors que le diplomate estimait qu'il n'y avait pas d'autre choix que les arrêter ou de les mettre en résidence surveillée avant la décision des instances judiciaires internationales compétentes, Paris en décida autrement : dans un télégramme daté du 15 juillet, le cabinet Juppé donna pour instruction de transmettre aux autorités génocidaires « notre souhait qu'elles quittent » la zone contrôlée par les militaires français.

Autrement dit, le gouvernement français de l'époque et l'Elysée n'ignoraient rien des agissements des dignitaires rwandais placés sous leur protection. Mais au lieu de les arrêter et de les empêcher de nuire, ils leur offrirent une sorte de sauf conduit qui devait les mener vers le Kivu, en attendant l'occasion de fuir ultérieurement vers Nairobi. Théodore Sindikuwabo, ancien président de l'Assemblée nationale et placé à la tête du « gouvernement intérimaire », un homme qui avait personnellement incité à « l'élimination totale des Tutsis », put ainsi rallier le Zaïre en juillet 1994 sans être inquiété par les militaires français.

L'éventualité d'une arrestation des membres du gouvernement génocidaire, dont la responsabilité dans les massacres ne faisait plus aucun doute, suscita cependant un certain débat à Paris. Selon une « source autorisée » reprise à l'époque par l'Agence France Presse, il aurait d'abord été décidé que, « s'ils apparaissaient dans la zone humanitaire protégée par l'Opération Turquoise, les membres du gouvernement intérimaire seraient mis aux arrêts. »

Les archives sont loquaces. Dans la marge de cette dépêche imprimée à l'époque par les services de l'Elysée figure une annotation sous la plume d'Hubert Védrine, secrétaire général de l'Elysée : « Lecture du Président :

ce n'est pas ce qui a été dit chez le Premier Ministre ».

Dans un document émanant du cabinet Juppé apparaît alors l'ordre de laisser filer les génocidaires. Autrement dit, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, était d'accord avec l'Elysée tandis qu'Edouard Balladur, qui dirigeait le gouvernement de cohabitation, était opposé à l'exfiltration des génocidaires. En 1998, Balladur rappellera d'ailleurs qu'« il n'était pas question, aux yeux de Mitterrand, de châtier les auteurs hutus du génocide tandis qu'aux miens, il n'était pas question de permettre à ceux-ci d'aller se mettre à l'abri au Zaïre. »

Il ne s'agissait pas seulement de fermer les yeux : Médiapart rappelle que, dans les jours qui suivirent, l'exfiltration fut organisée par l'état-major tactique et pilotée par le lieutenant-colonel Jacques Hogard qui commandait le groupe Sud Turquoise au Rwanda, formé de troupes de la Légion étrangère.

Est il besoin de rappeler que la guerre fut ainsi transportée au Zaïre où, sous l'œil des Français, les autorités génocidaires reconstituèrent leurs forces et se préparèrent à la revanche. Deux ans plus tard, les camps de réfugiés hutus étaient attaqués par des hommes de Kagame et la première guerre du Congo commençait.